

Communiqué de presse

Carte Avantages Jeunes: que de nouveautés, avec site et appli' revus !

Dès le 1^{er} septembre, pour la somme de 15 francs, les jeunes de moins de 30 ans pourront se procurer la nouvelle carte Avantages Jeunes 2018/19 région BEJUNE et bénéficier durant une année de diverses gratuités et réductions sur une multitude d'offres de loisirs et de divertissements. Cette carte, accompagnée d'une application « nouvelle génération » ludique et interactive, donne également accès à des avantages dans de hauts lieux culturels et sportifs de la région et plusieurs commerces et restaurants. Afin de favoriser également les échanges intercantonaux mais aussi transfrontaliers, quelques offres spéciales au-delà des frontières viennent compléter ce riche catalogue.

S'inscrivant dans le cadre du programme Interreg V France-Suisse et fruit d'un partenariat entre le Canton et la Ville de Neuchâtel, le Canton du Jura, le Jura bernois ainsi que la région Bourgogne-Franche-Comté, la carte Avantages Jeunes a fait son entrée en scène à Neuchâtel en septembre 2017. Cinq ans après sa mise sur le marché chez son voisin jurassien, le petit livret en format de poche a déjà conquis plus de 6000 utilisateurs, tandis qu'en Bourgogne-Franche-Comté où il existe depuis 25 ans, il est désormais un outil indispensable avec plus de 100'000 adhérents.

Comment ça marche ?

La carte Avantages Jeunes se compose d'une carte nominative, d'un livret présentant des réductions et gratuités et d'un espace personnel sur Internet (site et application) qui propose des avantages supplémentaires tout au long de l'année, en fonction des centres d'intérêts du titulaire, des saisons et des opportunités que voudraient mettre en avant les partenaires. Parmi eux, on retrouve notamment des musées, des théâtres, des salles de concerts, des festivals, des bibliothèques, des parcs de loisirs, des infrastructures sportives telles que piscines et patinoires ou encore certains commerces. Dans le canton de Neuchâtel, la Carte peut être achetée dans les six guichets TransN, alors que les points de vente de la zone Jura / Jura bernois sont répertoriés sur le site www.avantagesjeunes.com.

L'app Avantages Jeunes : un véritable réseau social

Pour cette édition, le graphisme fait peau neuve et le site internet devient un véritable réseau social : il permet dorénavant à l'utilisateur de créer sa propre communauté, de communiquer avec d'autres titulaires et d'accéder à une offre plus ciblée par le biais de l'application Snappress (réalité augmentée). Il sera aussi possible de noter et commenter les avantages après en avoir bénéficié. Le développement de l'application sera, enfin, un moyen pour les partenaires de faire connaître leurs offres et de les adapter.

L'idée cadeau originale

La carte peut désormais également être commandée en ligne, tout comme elle peut aussi être offerte, puisque le futur titulaire n'est plus tenu de venir en personne pour se la procurer. Des coffrets cadeaux sont en vente auprès des mêmes distributeurs.

Un projet proposé par les jeunes, pour les jeunes

Portée par les délégués cantonaux neuchâtelois et interjurassien à la jeunesse ainsi que par le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles de la Ville de Neuchâtel, cette seconde édition BEJUNE est le résultat d'une initiative lancée par les jeunes eux-mêmes. En tant que telle, cette prestation d'envergure s'inscrit dans la politique de la jeunesse des régions concernées comme un outil favorisant la dimension participative, l'accès à la culture et aux loisirs, de même que les échanges interculturels.

Un événement de lancement gratuit à la Citadelle de Besançon

Afin de fêter cette nouvelle édition, des animations gratuites sont prévues dans la capitale de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté le samedi 8 septembre 2018 dès 14h. En effet, l'enceinte de la citadelle accueillera diverses animations et des concerts des jeunes talents neuchâtelois Afra Kane et du franc-comtois Nikola, suivis par le chanteur TiBZ, en tête d'affiche. Infos: www.avantagesjeunes.com

Delémont, La Neuveville, Neuchâtel, le 31 août 2018

Renseignements complémentaires :

Alain Berberat, délégué interjurassien à la jeunesse, tél. 032 420 52 73 ou 079 104 63 41

Caroline Meyer, responsable des actions jeunesse de la Ville de Neuchâtel, tél. 032 717 73 88

www.avantagesjeunes.com